Alcool and Gaming Commission of Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	**Samedi 17 octobre 2020**	**Heure de départ**	13 h 10
Conditions météorologiques	Courses 1 à 12 : Dégagé (Temp : 12 °C)		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	Ferme EPT Piste 1 Piste intérieure 2
Nombre de courses	12 102 inscriptions		
Chevaux retirés Vétérinaire :	7 Commissaires : 1	Piste :	

Commissaire en chef	**Commissaire associé**	**Commissaire associé**
Gunnar Lindberg	Tom Miller	Allan Stiff

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Bureau :

Examens de films :

Examen avec Leo Salles de la Course 5 d'hier pour l'emploi de son fouet. Mr Salles se sert excessivement de son fouet (plus de trois fois consécutives) vers la fin du dernier droit. Il s'agit de sa 3e infraction en moins d'un an et il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de $500 et une suspension de conduite de 3 jours. Les trois jours de suspension seront bientôt déterminés suite au résultat de la part du Comité d'appel pour les courses de chevaux (le CACC), dont Mr Salles avait déposé une demande de retrait.

Examen avec l'apprentie, Hannah Twomey, de la dernière course d'hier. Irwin Driedger, Steven Bahen et David Moran étaient sur les lieux. Hannah a déclaré qu'elle essayait de déterminer son cheval à sortir de là, mais pas assez vite. Et lorsqu'il a eu de la difficulté avec son mors, il a accroché le cheval de Moran aux alentours du poteau de 5 ½ de mille. Après la discussion, il a été déterminé que

Mlle Hannah purgera une suspension de conduite de 5 jours pour chevauchement imprudent. Les dates seront déterminées sous peu.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Enquête de commissaires et avis de faute déposé par Justin Stein, meneur du #3, “Speedy Moonlite”, contre le #2, “News Flash”, mené par Steven Bahen, et ce, pour une interférence durant le dernier droit. Steve a déclaré qu’il avait changé de position, derrière le cheval en tête de peloton, et son cheval s’était éloigné plus qu’il ne l’avait voulu, en effleurant brièvement le cheval de Justin, mais assez pour le pousser. Justin a déclaré que Steve était sorti dans son parcours, en heurtant et poussant son cheval dans le #4. Il s’était retrouvé dans un mauvais endroit. Après l’examen, le #2, mené par Bahen, a été disqualifié de la 4e position, et placé en 7e position, derrière le cheval de Justin.

Examen vidéo :
Angle panoramique : https://youtu.be/n0H10aH74Hw
Tour frontale : https://youtu.be/59VNzS_YsFw

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #6, “Blazing Bourbon”, était craintif à la barrière de départ et a accidenté le #5, “This Round’s Mine”, ce qui a déterminé le vétérinaire de les retirer tous les deux.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler pour la course *The Glorious Song Stakes*

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Paris mutuels : $5 526 031.

Réclamations :